



**PRÉFET
DES CÔTES-
D'ARMOR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Préfet

Saint-Brieuc, le 8 juin 2021

Mesdames et Messieurs les Maires

(en communication à Madame et
Messieurs les Sous-Préfets
d'arrondissement)

Objet : Action de formation à destination des élus locaux pour prévenir les agressions

L'agression dont a été une nouvelle fois victime un élu de la République le 23 mai dernier à Ouges en Côtes d'Or, conduit à la mobilisation de l'ensemble des services de police et de gendarmerie pour vous accompagner et vous protéger dans l'exercice de vos missions.

En zone gendarmerie, les démarches ont d'ores et déjà été entreprises dès le mois de mars dernier avec l'AMF 22 afin de présenter le dispositif d'accompagnement et définir les modalités des stages qui pourront ainsi être proposés. Deux actions sont en projet pour le mois de juin, au profit des élus du centre Bretagne dans le secteur de Rostrenen, ainsi que sur l'arrondissement de Lannion.

En zone police, les actions de formation de sensibilisation à destination des élus ont été élaborées par les services centraux (RAID, école nationale supérieure de la police et direction centrale de la sécurité publique) et seront déployées dans les prochains jours dans les communes concernées. Le chef d'état-major et le chef du centre de formation de la DDSP ont d'ores et déjà été désignés pour répondre à vos interrogations.

Sur l'ensemble du département des Côtes d'Armor, ces actions comporteront un volet théorique et un volet pratique axé sur des mises en situation. Organisé sur une demi-journée, ce moment d'échange privilégié sera également l'occasion de rappeler les dispositifs mis en œuvre localement pour vous accueillir en cas d'agression et l'appui que peuvent vous apporter les référents sûreté tant en zone police qu'en zone gendarmerie dans la sécurisation des bâtiments municipaux.

Je vous recommande vivement de vous rapprocher du directeur départemental de la sécurité publique ou du commandant du groupement de gendarmerie des Côtes d'Armor afin que vous soit présenté dans le détail le contenu de ces formations et vous invite dès que vous le pourrez à vous inscrire à ces actions de formation.

Thierry MOSIMANN